

**Intervention de F. Delcombre
au conseil municipal du 30 juin 2017**

POINT X. PROJET DE MOTION PRESENTÉE PAR MONSIEUR CHRISTIAN THEVENOT. — D'abord je suis étonné que l'on puisse présenter ainsi une motion au dernier moment alors que notre règlement intérieur prévoit un délai de cinq jours pour la convocation indiquant les questions à l'ordre du jour. Il existe certes une procédure pour les cas d'urgence, mais celle-ci n'a même pas été respectée.

Maintenant, sur le fond, j'ai toujours pensé que cette réforme des rythmes scolaires telle qu'elle a été organisée par le précédent gouvernement c'était n'importe quoi, alors je ne vais pas me plaindre aujourd'hui de son éventuel abandon. Mais pas pour revenir à la semaine de quatre jours comme proposé dans la motion, mais pour rétablir la semaine de quatre jours et demi avec le samedi matin, ce qui en tant qu'observateur de la vie scolaire depuis longtemps m'est toujours apparu comme la meilleure formule tant pour les temps d'apprentissage de l'enfant que pour les relations parents-enseignants.

Par ailleurs, je suis un peu étonné par la formulation qui tendrait à faire croire que tous les parents d'élèves, tous les enseignants et tous les DDEN de tous les conseils d'école se sont prononcés pour le retour à la semaine de quatre jours. C'est une affirmation qui mériterait sûrement d'être nuancée.